

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 20 AVRIL 2010**

---

**Présent-e-s** :

Mme	Helen	Schneuwly	RL+	<i>Présidente</i>
Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	<i>Vice-présidente</i>
M.	Christian	Hottelier	BA	<i>Secrétaire bureau</i>
M.	Patrice	Arioni	DCe	<i>Conseiller</i>
M.	Bernard	Boymond	DCe	<i>Conseiller</i>
Mme	Evelyne	Butikofer	RL+	<i>Conseillère</i>
M.	Christophe	Cortiglia	DCe	<i>Conseiller</i>
Mme	Muriel	Devins	RL+	<i>Conseillère</i>
M.	Daniel	Fischer	DCe	<i>Conseiller</i>
M.	Florian	Giacobino	RL+	<i>Conseiller</i>
M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	<i>Conseiller</i>
Mme	Inès	Micheli Kristof	RL+	<i>Conseillère</i>
M.	Ginior	Rana Zolana	RL+	<i>Conseiller</i>
M.	Thierry	Schmid	BA	<i>Conseiller</i>
M.	Jacques	Vallet	BA	<i>Conseiller</i>

M.	Alain	Walder	DCe	<i>Maire</i>
M.	Georges	Vuillod	RL+	<i>Adjoint</i>

M.	Claude	Crottaz		<i>Secrétaire général</i>
----	--------	---------	--	---------------------------

**Excusé-e-s** :

Mme	Nicole	Mouty	BA	<i>Adjointe</i>
M.	Marc	Bohren	DCe	<i>Conseiller</i>
M.	David	Pittier	BA	<i>Conseiller</i>

**Procès-Verbaliste** : Mme Frédérique Barbe

---

BA : Bardonnex Alternative  
 DCe : Démocrate chrétien et Entente  
 RL+ : Radical, Libéral et Plus

**Mme H. Schneuwly**, présidente du Conseil municipal, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et excuse l'absence de Mme Nicole Mouty, convalescente, de M. Marc Bohren, retenu par des obligations professionnelles et de M. David Pittier, en recrutement à Lausanne. Elle ouvre la séance à 20h30.

## **I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2010
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjoints
- V. Rapports des commissions :  
Néant
- VI. Projets de délibération, résolution, motion :
  - VI.1. *P-D-1247 Crédits budgétaires supplémentaires de fonctionnement 2009.*
  - VI.2. *P-D-1248 Approbation du compte de fonctionnement du compte d'investissements, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan de l'exercice 2009*
- VII. Propositions individuelles, questions et divers
- VIII. Calendrier

➔ **N'appelant aucune rectification, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

## **II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2010**

➔ **N'appelant aucune correction le procès-verbal de la séance du 16 mars 2010 est approuvé avec remerciements à son auteur.**

## **III COMMUNICATION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

1. Lecture du courrier de Mme Anne-Marie Gubinelli de Bardonnex. Celui-ci est accompagné de l'extrait d'un rapport d'une douzaine de pages faisant part de contrôles, effectués par des concitoyens, sur des faits liés tant à leur vie privée que professionnelle.

Ce courrier ne relevant pas d'une décision politique et étant également adressé à l'Exécutif, la présidente laisse le soin à la mairie de rédiger une réponse.

## **IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

### **1. Plan directeur du réseau routier 2011 - 2014**

Ce document, régulièrement mis à jour, a quelque peu surpris l'Exécutif. Les communes de Genève-Sud, suite à un travail mené avec le canton, avaient fait part de propositions relatives aux problématiques des pénétrantes dans la région.

Le Conseil d'Etat avait, en son temps, accepté le principe d'une amélioration de la desserte du carrefour de la Milice par une route rejoignant la route de Saconnex-d'Arve. Celle-ci permettait également, dans le cadre du futur développement du quartier de La Chapelle - Les Sciens, d'accéder directement au réseau autoroutier. Le canton a depuis poursuivi son étude et voudrait réaliser un tronçon reliant la route de Saconnex-d'Arve à la route d'Annecy. Si seule cette desserte devait être réalisée, elle créerait un apport conséquent de voitures pour le village de Croix-de-Rozon. **M. A. Walder** rappelle la proposition faite par les communes de Genève-Sud de créer un tronçon entre Pierre-Grand et la route de Drize.

Les communes de Genève-Sud vont à nouveau écrire afin de rappeler leurs positions, en espérant que certaines seront prises en compte. Il précise que le tronçon plébiscité par ces dernières n'a pas pour but d'augmenter le trafic mais de prendre des mesures aux endroits nécessitant une meilleure protection.

## **2. Bâtiment de la gendarmerie à Croix-de-Rozon**

**M. A. Walder** rappelle le vote du Conseil municipal augmentant le capital de dotation à la Fondation de la commune de Bardonnex pour le logement (FCBL) dans le but d'acquérir la parcelle et l'immeuble de l'ancien poste de gendarmerie à Croix-de-Rozon. Les soucis liés à ce dossier étaient un rendement faible en attendant la construction envisagée ainsi que la situation en zone 4b développement impliquant l'établissement d'un plan localisé de quartier.

Après tractation auprès du canton, ce dernier pouvait être évité pour autant que les voisins directs approuvent le projet communal.

De plus, si des logements sociaux, et plus particulièrement des logements d'utilité publique étaient réalisés, l'Etat était prêt à verser une subvention de CHF 600'000.- pour un prix d'acquisition s'élevant à CHF 1'300'000.-.

Après de nouvelles discussions avec le canton, et au vu du décalage considérable entre l'acquisition, la réalisation des études, puis des immeubles, et des conditions actuelles, la commune ne sera finalement pas preneuse de la parcelle. Il a semblé à M. A. Walder que cette dernière aurait d'autres opportunités, notamment si des déclassements de la zone agricole devaient être opérés, pour la réalisation d'un immeuble à un coût beaucoup plus intéressant. Le dossier peut dès lors être considéré comme gelé.

## **3. Familles d'accueil**

La mise en place d'un contrat-cadre pour les familles d'accueil avance lentement. Alors que Bardonnex a toujours assuré l'Accueil familial de jour Genève Sud-Ouest (ex Les Poussins) de son soutien, certaines communes sont beaucoup plus réticentes à adhérer à ce nouveau concept. Le financement par le fonds intercommunal doit, de ce fait, encore être discuté. Il faut savoir que le coût d'une place à temps plein s'élèvera de CHF 18'000.- à 20'000.-, dont environ CHF 12'000.- seront à la charge des collectivités.

**M. A. Walder** ajoute que l'adoption du contrat-cadre améliorera la situation de la famille d'accueil en lui octroyant de nouveaux droits sociaux, notamment la constitution d'un deuxième pilier, mais impliquera aussi certaines obligations, comme un nombre de semaines de vacances imposé.

L'ouverture d'un crédit sera probablement soumise au Conseil municipal en juin prochain car l'association pour l'accueil familial dont la commune est partenaire souhaite débuter en septembre. Une certaine infrastructure administrative doit encore être mise en place puisque les familles d'accueil seront salariées par l'association alors que les parents des enfants placés recevront une facture.

#### **4. Pavillons provisoires de Compesières**

Un appel d'offre pour l'acquisition des pavillons a été faite auprès de quatre sociétés dont une seule, ERNE SA, a été retenue pour un coût de CHF 1'260'000.-. La demande d'autorisation de construire a, quant à elle, paru dans la Feuille d'avis officielle.

#### **5. Aire autoroutière**

La commission d'Aménagement du canton auditionnera demain à 18h35 la commune de Bardonnex. Elle sera précédée par la commune de Perly-Certoux qui sera elle-même entendue à 18h05.

#### **6. Circulation à Croix-de-Rozon**

Il y a 18 mois, la commune de Bardonnex demandait à la DGM (Direction générale de la mobilité) de prendre des mesures de sécurité quant à la circulation croissante dans le village de Croix-de-Rozon. La réponse fut la même que celle adressée aux autres collectivités publiques du canton, soit la demande de réalisation d'un diagnostic par un bureau spécialisé. Actuellement, la DGM est débordée par l'afflux des diagnostics et aucune planification ne peut être faite au sein du DCTI (Département des constructions et des technologies de l'information) qui a passablement de projets en cours.

Le contact que **M. A. Walder** avait au sein de la DGM, lui avait alors proposé l'installation de mesures provisoires, malheureusement cette personne vient de démissionner. Pour mémoire, le diagnostic avait coûté CHF 38'000.-, dont environ CHF 25'000.- à la charge de la commune.

#### **7. FASe**

**M. A. Walder** a récemment rencontré le comité de pilotage de la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle). Il s'est rendu compte, au vu du budget minimum attribué, que la commune ne pouvait pas trop attendre de cette structure ; toutefois, ceci n'excuse pas les rapports déplorables reçus ces derniers mois relatifs à leur action sur le territoire communal.

L'Exécutif a fait part de son mécontentement à deux représentants de la FASe et il leur a été demandé d'établir d'ici le mois de juin un diagnostic, si possible convaincant, sur la base d'un questionnaire envoyé aux adolescents résidant sur le territoire communal. Celui-ci permettrait d'inscrire au budget 2011 des actions complémentaires qui feraient sens. La balle est donc dans le camp de la FASe ; à elle de prouver qu'elle peut apporter davantage à la jeunesse bardonnésienne.

#### **8. Antenne Jeunesse**

Les discussions relatives à l'Antenne Jeunesse se poursuivent avec la commune de Plan-les-Ouates et des informations complètes seront prochainement diffusées sur la commune. Il s'agira d'orienter les jeunes vers cette antenne, non seulement ceux en rupture de formation mais également ceux en quête d'un conseil ou d'un suivi personnalisé. Selon **M. A. Walder**, cette structure devrait créer une certaine dynamique sur le territoire notamment par le biais de ses relations avec les entreprises du secteur.

#### **9. Direction générale de la Mobilité**

**M. G. Vuillod** précise que la personne qui a récemment démissionné de la DGM est celle qui avait pris un certain nombre d'engagements envers la population lors de séances publiques.

Depuis, la commune a une nouvelle personne de référence au sein de la DGM qui a été reçue à la mairie. D'un commun accord, les dossiers en cours ont été redéfinis.

Mesures de ralentissement dans le village de Charrot : après une petite tracasserie administrative et quelques négociations, la procédure d'autorisation de construire suit son cours et devrait être délivrée prochainement.

Marquage de bandes cyclables : un projet de bandes cyclables reliant le giratoire du Gratillet au village de Landecy avait été déposé en 2008. Rappelant ce dossier à la mémoire de la DGM en 2009, il avait été indiqué que la personne en charge du dossier avait pris un congé sabbatique. Ce dossier qui, entretemps avait été perdu au sein de la DGM, a donc été repris ; la procédure a été redéfinie et M. G. Vuillod a récemment rencontré un bureau d'ingénieurs civils afin qu'il dessine un plan aux normes en vigueur.

Marquage des pistes cyclables cantonales : le prédécesseur de M. G. Vuillod avait fait marquer les lignes de bord de la piste cyclable cantonale reliant Croix-de-Rozon à Compesières. Ce dossier a été réactivé et il est prévu un rafraîchissement de cet ouvrage et la création d'un nouveau marquage sur la piste cyclable reliant Compesières à Bardonnex.

Marquage d'une ligne continue sur la route de Bardonnex : suite à l'ouverture au trafic des chemins des Chouettes et de Pierre-Grosse, il avait été demandé le marquage d'une ligne pleine sur la route de Bardonnex. Malheureusement, le marquage d'une bande cyclable sur chaque côté de ladite route étant envisagé, la demande ne pourra pas être satisfaite car elle est incompatible avec le projet du canton.

Interdiction aux poids lourds de circuler dans le village de Landecy : il n'est pas rare que des conducteurs de poids lourds égarés s'engagent dans le village de Landecy et aient ensuite toutes les peines à en ressortir. Cette demande, restée lettre morte, a été réactivée.

Plan définitif de marquage sur le site de Compesières : le « stop and go » a été marqué mais rétréci de moitié sur décision de la DGM. Celui-ci sera effacé et un nouveau plan étudié et discuté. Le surfacage de la route de Cugny devant être entièrement refait, aucune trace de ce faux marquage ne persistera.

Chemin d'Humilly : ce chemin, communal depuis la route d'Annecy jusqu'au chemin des Régets puis continuant sur le territoire de la commune de Plan-les-Ouates, est dans un piteux état. Très emprunté par les poids lourds, il s'est fortement dégradé durant l'hiver et d'autant plus depuis la mise en place des mesures d'évitement du village de Troinex. Il est réfléchi à une interdiction aux poids lourds de circuler sur cet axe, voire, selon les desiderata de Plan-les-Ouates, à une circulation réservée aux riverains.

## **10. Places de jeux**

Une réflexion relative à la rénovation des places de jeux a été menée en commission. Deux entreprises ont été contactées pour l'établissement de devis. Dès leur réception, ils seront étudiés par la commission et le choix des modules de jeux sera opéré.

## **11. Déchets**

**M. G. Vuillod** fait le point sur le tri des déchets à la fin du premier trimestre : le papier est en hausse de 35%, le PET de 27%, le verre est en très légère régression (-300 kilos), le compost est également en baisse de 13% (ce qui peut être expliqué par la météo défavorable n'incitant pas les personnes à jardiner) et les incinérations aux Cheneviers sont en baisse de 3.2%.

## **12. Aide humanitaire à Haïti**

Plusieurs demandes d'aide d'urgence ont été reçues à la mairie. Afin de procéder à l'attribution du montant récemment octroyé par le Conseil municipal, un dossier complet a été demandé à chacune de ces associations. La commission de l'environnement et du développement durable les étudiera durant le mois de septembre.

## **13. Agenda 21**

La CEDD travaille à l'établissement d'un état des lieux des actions entreprises sur la commune de Bardonnex. Pour ce faire, la commission suit la trame d'un document réalisé par la commune de Troinex.

## **14. Chaufferie du centre communal**

Une réflexion quant à un recalibrage de la chaudière et à une éventuelle isolation du toit du centre communal est actuellement en cours. Ces éléments seront traités lors de la prochaine séance de la commission des bâtiments. Un crédit sera probablement voté au mois de mai afin que les travaux puissent débuter en juillet.

## **15. Fête des écoles**

**M. G. Vuillod** indique qu'une séance en vue de la préparation de la Fête des écoles s'est tenue la veille.

## **V RAPPORTS DES COMMISSIONS**

Néant.

## **VI PROJETS DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION**

- 1. P-D-1247 Crédits budgétaires supplémentaires de fonctionnement 2009**
- 2. P-D-1248 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissements, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan de l'exercice 2009**

Selon la même procédure que les années précédentes, la présidente propose de traiter conjointement les deux délibérations relatives à l'approbation des comptes 2009. Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, elle cède la parole à **M. A. Walder**. Celui-ci commente la brochure de présentation des comptes 2009 remise à chaque membre du Conseil municipal.

Au nom du groupe DC et Entente, **M. D. Fischer**, heureux de constater le résultat positif des comptes 2009, propose le renvoi des deux délibérations en commission des finances.

- ➔ **La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie le maire pour la clarté de ses explications et la réalisation du document de présentation. Elle soumet au vote le renvoi en commission des finances des projets de délibération 1247 et 1248 ; celui-ci est accepté à l'unanimité, soit 14 voix.**

## **VII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS**

### **1. Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex**

**M. C. Cortiglia** remercie la compagnie des sapeurs-pompiers pour la démonstration publique qui s'est déroulée au hangar. Cette journée était très conviviale et intéressante.

**M. B. Boymond**, au nom de la compagnie, remercie les membres du Conseil municipal et de l'Exécutif qui se sont déplacés et qui ont participé à l'événement.

### **2. Projet de bâtiment artisanal**

**M. B. Boymond** demande où en est le projet de construction d'un bâtiment artisanal.

**M. A. Walder** fait un bref historique du projet. Comme il l'avait annoncé précédemment, la Fondation des terrains industriels est intéressée par le site et par une construction dans le prolongement du bâtiment communal et a jugé utile d'entreprendre une étude du secteur. Ce nouvel élément, bien que bénéfique à la commune, implique la mise en place d'une collaboration et cause des retards dans l'avancement du dossier.

Une présentation d'un avant-projet se déroulera la semaine prochaine et les différentes parties ont bon espoir que la procédure pourra être lancée au mois de juin. Au vu des différentes étapes à respecter et si tout se déroule normalement, le bâtiment envisagé pourrait être mis à disposition des entreprises durant l'année 2014.

Il ajoute qu'il est à ce jour difficile d'établir une planification renseignant les entreprises intéressées. Ces dernières peuvent néanmoins contacter la mairie pour prendre connaissance de l'avancée du projet.

### **3. Agenda 21**

Membre de la CEDD (commission de l'environnement et du développement durable), **M. D. Fischer** fait part de deux sujets abordés dans le contexte de l'Agenda 21 : installation d'un interphone au rez de la mairie afin que les personnes à mobilité réduite puissent entrer en contact avec le secrétariat, installation d'un réseau Wifi dans les salles des commissions et des chevaliers.

Concernant le questionnaire adressé aux adolescents de la commune, il regrette qu'aucune adresse ne figure sur l'enveloppe retour fournie.

### **4. Bandes cyclables**

**M. Ch. Hottelier** demande quand le marquage des bandes cyclables sur les routes du Gratillet et de Bardonnex sera effectué.

**M. G. Vuillod** a bon espoir que celui-ci soit réalisé d'ici au mois de juin. Il précise qu'il a demandé un marquage débutant sur la route des Ravières. Cette dernière étant cantonale, il espère que les différents services concernés vont rapidement aller de l'avant.

### **5. Route des Ravières**

**M. Ch. Hottelier** signale que, lors de la pause midi, des poids lourds sont régulièrement parqués sur le trottoir bordant la route des Ravières. Il demande si la police pourrait intervenir.

## **6. Communications du bureau du Conseil municipal**

**M. Ch. Hottelier** se réjouit d'obtenir une copie de la lettre lue lors des communications du bureau car il n'a pas compris son contenu.

## **IX CALENDRIER**

Commissions	Aménagement	03.05.10	20h30	Salle des commissions
	Bâtiments et écoles	26.04.10	18h30	Salle des commissions
	Environnement et développement durable	17.05.10	20h00	Salle des commissions
	Finances et sécurité	11.05.10	20h30	Salle des commissions
	Routes, travaux et emplacements communaux	27.04.10	18h00	Salle des commissions
	Sociale et culture	11.05.10	19h00	Salle des commissions

Bureau du Conseil municipal : le 12 mai 2010 – 18h30 à la mairie.

Conseil municipal : le 25 mai 2010 – 20h30 à la salle des Chevaliers.

Sortie du Conseil municipal : le samedi 12 juin 2010

La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie l'assistance et lève la séance à 22h00.

Helen Schneuwly, Présidente

Christian Hottelier, Secrétaire

Genève, le 22 avril 2010/fb